

Discours AG USEP – 21 septembre 22

La FSU-SNUipp remercie l'AS Usep 58 pour l'invitation à cette Assemblée générale 2022 avec laquelle nous partageons des valeurs citoyennes communes.

Notre syndicat est convaincu de l'intérêt de l'enseignement de l'EPS à l'école et défendons avec force que cet enseignement soit effectué par des professeurs des écoles formés et qualifiés.

Or, si l'on est en accord avec l'objectif d'une augmentation significative du temps d'activité physique des élèves, on ne peut que s'interroger sur la conception ambivalente de l'EPS développée par le ministère.

En effet, dans la pratique du terrain, nous nous inquiétons de la possibilité de faire rentrer les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes obligatoires depuis cette rentrée dans un emploi du temps contraint, où les horaires hebdomadaires d'EPS ne sont déjà pas toujours respectés. En effet, un PE, s'il n'est pas suffisamment formé à l'enseignement du sport à l'école et à l'encadrement de ses élèves en dehors de la classe, fera plus facilement le choix de réduire les séances d'EPS voir de les supprimer au profit d'autres disciplines.

Comme le préconise la cour des comptes dans son rapport sur le « sport à l'école », il faut rendre plus effectif l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Le rôle de l'école n'est pas seulement de bouger mais d'apprendre dans le but d'accéder à la pratique régulière, d'activités physiques, sportives ou artistiques de son choix et au-delà de l'école. Pour cela, bien former les enseignants est une condition essentielle. Or, la réforme de la formation depuis cette rentrée est catastrophique en la matière. Elle se traduit par une chute vertigineuse et historique des horaires de formation en EPS. Mais apprendre à nager, à danser, à jouer collectif, à réfléchir sur son activité corporelle, à créer du commun dans un groupe classe, à construire des règles... ne s'improvise pas.

Quant à la formation continue centrée sur les maths et le français, elle ne peut donc pas assurer la formation des collègues sur l'enseignement de l'EPS.

La place de l'USEP a, dans ce contexte, une place et un rôle indispensables. Nous la félicitons pour l'organisation de ses stages d'animateurs, inscrits au plan de formation continue du département mais déplorons malheureusement, que les moyens de remplacement ne suffisent pas pour qu'ils puissent être effectifs ! L'intervention des responsables Usep à l'ESPE permet également d'encourager de jeunes collègues à s'investir dans l'engagement associatif et sportif.

Par ailleurs, nous nous associons à la demande de l'USEP pour que soit nommé sur un poste mi-temps de chargé de mission, un collègue qualifié, investi et dont la nomination serait validée par le comité directeur USEP 58. En effet, la mise en place de rencontres sportives sur et en dehors du temps scolaire, demande beaucoup d'énergie et de temps qui n'est extensible ni pour notre délégué départemental, ni pour chacun des bénévoles impliqués dans l'association.

La FSU-SNUipp renouvelle donc cette année son soutien à l'USEP, qu'elle considère comme un des derniers garants pour la promotion de l'enseignement du sport à l'école et l'encourage à poursuivre ses actions malgré le contexte difficile de ces dernières années.